

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 10 SEPTEMBRE 2018,
À 20 H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU
6822, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : Mmes. Debbie Deslauriers, mairesse
Joëlle Derulle, conseillère
MM Julien Milot, conseiller
Nicolas Girard, conseiller
Gilles Godbout, conseiller
Bruno Gosselin, conseiller

ABSENTS: M. Benoît Pouliot, conseiller

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 août 2018
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil et de la mairesse
6. Résolution: Aide financière - Colloque 2018 de la zone 15 - ADMQ
7. Résolution: Embauche coordonnateur/trice communautaire
8. Résolution: Embauche - surveillant école
9. Comptes à payer
10. Correspondance
11. Période de questions
12. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Madame Debbie Deslauriers, mairesse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Lecture faite par Madame Michelle Moisan

Le Conseil ne prendra pas de questions concernant le dossier du Club nautique. Vous êtes invités à consulter le site de la Municipalité pour voir la présentation Power point du 28 août dernier ainsi que l'enregistrement. Il est important de vous mentionner que le dossier est au niveau juridique. Le Conseil a demandé une ordonnance de sauvegarde mais, n'a intenté aucune poursuite contre personne. Maintenir la structure administrative dans son état initiale afin d'éviter toute modification illégale. Processus ayant pour but de trouver une solution permanente aux problèmes actuels de gouvernance.

**RÉSOLUTION
NO : 1227-18**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Gilles Godbout, **appuyé** par Bruno Gosselin et **résolu** à l'**unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 1228-18**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 6 AOUT 2018

Il est **proposé** par Gilles Godbout, **appuyé** par Bruno Gosselin et **résolu** à l'**unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

La mairesse et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

**RÉSOLUTION
NO : 1228-18**

6. AIDE FINANCIÈRE - COLLOQUE 2018 DE LA ZONE 15 - ADMQ

Il est **proposé** par Joëlle Derulle, **appuyé** par Gilles Godbout, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un montant de 200 \$ en support financier pour le Colloque de la zone 15- ADMQ.

**RÉSOLUTION
NO : 1229-18**

7. EMBAUCHE COORDONNATEUR/TRICE COMMUNAUTAIRE

Il est **proposé** par Joëlle Derulle, **appuyé** par Nicolas Girard , et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'embaucher Madame Brigitte Lemelin à titre de coordonatrice communautaire.

**RÉSOLUTION
NO : 1230-18**

8. EMBAUCHE -SURVEILLANT ÉCOLE

Il est **proposé** par Gilles Godbout, **appuyé** par Joëlle Derulle , et **résolu** à l'unanimité des conseillers d'embaucher Kylan Tazi à titre de surveillant à l'école.

**RÉSOLUTION
NO : 1231-8**

9. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Gilles Godbout, **appuyé** par Joëlle Derulle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil entérine les salaires versés (31 163.45 \$) et autorise le paiement des comptes à payer (149 615.61 \$) totalisant 180 779.06 \$ pour le mois d'août 2018 et que la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **1232-18**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

10. CORRESPONDANCE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse et les conseillers répondent aux questions de l'assistance.

**RÉSOLUTION
NO : 1232-18**

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 20.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

DEBBIE DESLAURIERS
MAIRESSE

« Je, Debbie Deslauriers, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».